

DISPOSITIONS CONCERNANT LA GARDE DES ENFANTS

SUR LES LIEUX

Des dispositions ont été prises pour offrir un service de garde au Centre des congrès de Vancouver pour la durée des débats du congrès national de 2011. Le service de garde sera ouvert le dimanche 30 octobre de 9 h 30 à 16 h, du lundi 31 octobre au jeudi 3 novembre de 8 h 30 à 18 h 30 et le vendredi 4 novembre de 8 h 30 à 16 h.

Suite à l'adoption de la résolution n° 26 au congrès national de 2009, le SCFP s'engage à offrir un service de garde sur les lieux sans frais au parent. Toutefois, des frais de 50 \$ par enfant sont requis pour couvrir les frais reliés aux activités spéciales.

Si vous désirez vous prévaloir de ce service au congrès, veuillez remplir la demande intitulée « sur les lieux » ci-jointe et l'envoyer au bureau national. La demande **DOIT ÊTRE REÇUE AU PLUS TARD LE 16 SEPTEMBRE 2011. Votre chèque de 50 \$ par enfant doit accompagner votre demande.**



À LA MAISON

L'Article 6.3(c) des Statuts du SCFP prévoit une subvention maximale de 50 \$ par jour par personne déléguée pour compenser les frais de garde des enfants encourus à la maison.

Après le congrès, les sections locales peuvent demander un remboursement au nom des personnes déléguées en

remplissant la demande intitulée « à la maison » ci-jointe qui doit être signée par la personne déléguée et accompagnée du reçu approprié pour les frais de garde encourus.

Les demandes pour cette subvention doivent être envoyées au secrétaire-trésorier national et **DOIVENT ÊTRE REÇUES AU PLUS TARD LE 4 JANVIER 2012.**

CONSEIL DES JEUNES DU CONGRÈS

Afin de faire participer nos jeunes et de préparer le terrain pour les prochains leaders, les personnes déléguées au congrès national 2009 ont adopté une résolution afin d'offrir un programme d'éducation au congrès national pour les jeunes âgés de 9 à 14 ans. Le programme d'une semaine inclut :

- L'histoire syndicale canadienne
- L'importance de la syndicalisation
- Les rôles des syndicats dans la lutte pour l'égalité pour tous
- Les syndicats au sein du mouvement pour la justice sociale
- La structure et la gouvernance du SCFP

Les personnes déléguées du Conseil des jeunes auront le statut de personnes invitées et pourront se rendre dans la salle du congrès pendant les procédures. Elles présenteront par la suite un rapport qu'elles auront préparé aux personnes déléguées.

Les frais de 150 \$ par enfant paieront les repas du midi, les collations et les coûts du programme.

Si vous désirez que votre enfant participe à ce programme, veuillez s'il vous plaît remplir le formulaire ci-joint et l'envoyer au bureau national. Le formulaire **DOIT ÊTRE REÇU AU PLUS TARD LE 16 SEPTEMBRE. Votre chèque de 150 \$ par enfant doit accompagner votre demande.**

À noter : Nous regrettons de ne pouvoir accueillir aucun enfant qui n'aurait pas été inscrit au 16 septembre. Les remboursements ne seront pas possibles non plus après cette date à moins que l'annulation de la réservation ne soit justifiée par un certificat médical attestant que l'enfant concerné était malade.

CHILD CARE ARRANGEMENTS

ON-SITE

Arrangements are being made to provide child care at the Vancouver Convention Centre during the 2011 national convention proceedings. The child care centre will be open Sunday, October 30 from 9:30 a.m. to 4:00 p.m., Monday, October 31 to Thursday, November 3 from 8:30 a.m. to 6:30 p.m. and Friday, November 4 from 8:30 a.m. to 4:00 p.m.

Following the adoption of resolution No. 26 at the 2009 national convention, CUPE will provide on-site child care at the 2011 national convention at no cost to the parent. However, a fee of \$50 per child is required to cover special trips and events.

If you wish to take advantage of the child care facilities to be provided at convention, please complete the attached "on-site" application form and send it to the national office **TO BE RECEIVED NO LATER THAN SEPTEMBER 16, 2011. Your cheque for \$50 per child must be enclosed with your application.**



AT-HOME

Article 6.3(c) of the CUPE Constitution provides for a subsidy to offset at-home child care costs to a maximum of \$50 per day per delegate.

Following the convention, local unions may claim reimbursement on behalf of its delegate(s) by completing the attached "at-home" application, which must also be

signed by the delegate and accompanied by a receipt for the expense incurred.

Applications for this subsidy must be sent to the National Secretary-Treasurer **TO BE RECEIVED NO LATER THAN JANUARY 4, 2012.**

CONVENTION YOUTH COUNCIL

In order to involve our youth and pave the way for up-and-coming leaders, delegates at the 2009 national convention adopted a resolution to provide a week-long education program for youth aged from 9 to 14 during the national convention. This program includes:

- Canadian labour history
- The importance of unionization
- Unions' roles in gaining equality for all
- Unions and the social justice movement
- CUPE's structure and governance

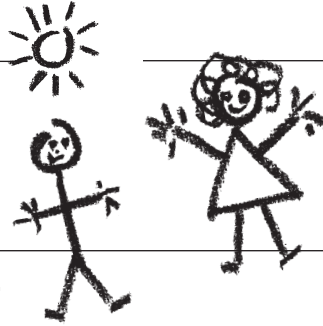
The Youth Council delegates will have guest status and will be able to visit the convention floor during the proceedings. They will then prepare a report which will be presented to convention delegates.

The cost of \$150 per child will cover lunches, snacks and cost of the program.

If you wish for your child to participate in this program, please complete the attached application form and send it to the national office **TO BE RECEIVED NO LATER THAN SEPTEMBER 16, 2011. Your cheque for \$150 per child must be enclosed with your application.**

Note: We regret that we will be unable to accommodate any children who have not been registered by September 16th, nor will refunds be possible after that date unless it can be substantiated by a doctor's certificate that the child concerned was ill.

APPLICATION FOR ON-SITE CHILD CARE OR YOUTH COUNCIL PARTICIPATION



DEMANDE DE SERVICE DE GARDE OU DE PARTICIPATION AU CONSEIL DES JEUNES

PLEASE PRINT / EN LETTRES MOULÉES S.V.P.

- Child care Youth Council
 Service de garde Conseil des jeunes

Name of delegate / Nom de la personne déléguée _____

Home address / Adresse à la maison _____

Local union No. / N° de la section locale _____

Telephone/ Téléphone Home / Maison () Work / Travail ()

Fax / Télécopieur () Email / Courriel _____

		Languages spoken Langues parlées			Allergies	Special needs Besoins spéciaux
Name of child Nom de l'enfant	Date of birth Date de naissance	English Anglais	French Français	Both Les deux		Diet, medical, etc. Régime, médical, etc.

Other special information /
Autre renseignement spécial

A cheque in the amount of _____ \$
is enclosed.

Child care: \$50 per child
Youth Council: \$150 per child

Un chèque au montant de _____ \$
est inclus.

Service de garde : 50 \$ par enfant
Conseil des jeunes : 150 \$ par enfant

Please return this completed form with your
cheque (payable to CUPE) to:

S.V.P. retourner la demande remplie avec
votre chèque (libellé à l'ordre du SCFP) au :

CUPE National Convention Office
Bureau du congrès du SCFP
1375, boul. St. Laurent Blvd.
Ottawa, Ontario K1G 0Z7

Please make additional copies as required / Veuillez faire des copies supplémentaires selon les besoins

NOTE: Because our children's programs are set up in advance of
convention, it is not possible to accommodate registrations made
after September 16th.

À NOTER : Étant donné que nos programmes pour les enfants
sont établis avant le congrès, il ne sera pas possible d'accepter des
inscriptions faites après le 16 septembre.



APPLICATION FOR AT HOME CHILD CARE SUBSIDY

DEMANDE DE SUBVENTION POUR FRAIS DE GARDE À LA MAISON

PLEASE PRINT / EN LETTRES MOULÉES S.V.P.

Name of delegate / Nom de la personne déléguée _____

Local union No. / N° de la section locale _____

Please indicate the dates for which at-home child care expenses were incurred, and the daily cost. You may claim up to \$50 per day for a maximum of 6 days (5 convention days and 1 travel day). **A receipt must be submitted with your claim.**

Veillez indiquer les dates pour lesquelles vous avez encouru des frais de garde ainsi que le montant déboursé par jour. Vous pouvez réclamer jusqu'à 50 \$ par jour pour un maximum de 6 jours (5 jours de congrès et 1 jour de déplacement). **Le reçu doit accompagner votre demande.**

Date	\$
Total claim / Réclamation totale	

Cheque payable to local union
 delegate

Chèque libellé à la section locale
 personne déléguée

Mailing address / Adresse postale :

This form must be completed and forwarded with a receipt to:
Cette demande doit être remplie et envoyée avec un reçu à :

National Secretary-Treasurer / Secrétaire-trésorier national
Canadian Union of Public Employees /
Syndicat canadien de la fonction publique
1375, boul. St. Laurent Blvd.
Ottawa, Ontario K1G 0Z7

Signature _____
(Delegate / Personne déléguée)

Signature _____
Secretary or Treasurer (other than delegate) /
Secrétaire, trésorier ou trésorière (autre que la personne déléguée)

**TO BE RECEIVED NO LATER THAN JANUARY 4, 2012
DOIT ÊTRE REÇUE AU PLUS TARD LE 4 JANVIER 2012**

Please make additional copies as required / Veillez faire des copies supplémentaires selon les besoins